



Publié le 03/04/2020

Entretien des chaudières individuelles et des VMC : votre prestataire change

À compter du 1^{er} avril 2020, si vous résidez dans une commune du Havre Seine Métropole, de la Communauté Caux Vallée de Seine, à Yvetot ou dans une commune dépendant de notre antenne de Fécamp, le prestataire en charge de l'**entretien de votre chaudière individuelle et de votre VMC** est la **Société THERMIGAZ**.

Durant la période de confinement, en cas de besoin, la société est joignable au **02 35 41 20 93**.

Le numéro vert 0 800 200 710 sera réactivé à l'issu de cette période.